

M. Turner (Ottawa-Carleton): C'est une opinion juridique que le député veut entendre et il m'est difficile de la lui donner.

* * *

NAVIGATION

LE RAPPORT DARLING SUR LE COMMERCE CÔTIER—LA COMPÉTENCE FÉDÉRALE

M. Harry Olaussen (Coast Chilcotin): Monsieur l'Orateur, poursuivant la question du jour de la Saint Valentin, nous demandons au ministre des Transports s'il peut dire à la Chambre, à la suite de sa décision d'entrer en consultation avec les provinces Maritimes, si les activités marines décrites dans le rapport Darling relèvent de la compétence fédérale ou de la compétence provinciale?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je n'ai jamais dit que je devais rencontrer les premiers ministres pour trancher la question de compétence. En revanche, si nous décidons d'abandonner l'accord du Commonwealth sur le commerce côtier, cette décision se répercutera sur les tarifs et sur le coût du transport côtier. J'aimerais donc en discuter avec les premiers ministres, non pas parce que cette question ne relève pas de notre compétence mais parce que les provinces en subiront les conséquences.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. La présidence donne la parole au député de Burnaby-Richmond-Delta et passera ensuite à l'ordre du jour.

* * *

LES AÉROPORTS

VANCOUVER—L'INFORMATION DES GENS TOUCHÉS PAR LES EXPROPRIATIONS

M. John Reynolds (Burnaby-Richmond-Delta): Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au ministre des Transports. Étant donné qu'il a déclaré à la Chambre aujourd'hui qu'il rendra visite aux gens de Sainte-Scholastique si ceux-ci l'y invitent, est-il revenu à de meilleurs sentiments et visitera-t-il les gens de Sea Island? S'il n'est pas revenu à de meilleurs sentiments pourquoi ne fait-il aucun cas des demandes pressantes de la population de Vancouver, y compris le maire, pour qu'il les consulte afin de régler l'affaire?

• (1540)

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, j'ai de bonnes nouvelles pour le député. Au début de la session, je crois qu'il a mentionné qu'ils manquaient de renseignements. Ces gens-là ont reçu tous les renseignements dont ils ont besoin au sujet de la deuxième piste que nous projetons de construire.

Questions orales

M. Reynolds: Monsieur l'Orateur, le ministre n'a toujours pas répondu à ma question. Ils n'ont pas encore reçu ces renseignements. Je désire savoir pourquoi, s'il visite les gens de Sainte-Scholastique, pourquoi il ne visite pas ceux de Vancouver?

M. Marchand (Langelier): Monsieur l'Orateur, ils ont reçu maintenant tous les renseignements. Je vais attendre pour voir s'ils ont besoin qu'on les visite.

M. l'Orateur: Passons à l'ordre du jour.

* * *

LES PÊCHES

HARENG—BAIES DE PLAISANCE ET STE-MARIE— DEMANDE D'ÉVALUATION DES POPULATIONS ET DE CONTINGENTEMENTS

M. Walter C. Carter (Saint-Jean-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. J'ai tenté d'attirer l'attention de Votre Honneur depuis déjà quelque temps dans le but de poser une question au ministre des Pêches sur un sujet qui est très urgent et très important pour un grand nombre de mes commettants.

M. l'Orateur: Je comprends bien le point du député, mais je dois signaler au député de Saint-Jean-Ouest que nous avons terminé la période des questions. Il désire invoquer le Règlement. La présidence ne s'y objecte pas évidemment, mais il reconnaîtra qu'il n'est pas le seul qui n'ait pas pris la parole. J'ai pris une note pour m'assurer que le député aura demain la priorité. Quoi qu'il en soit, avec le consentement de la Chambre, il pourrait peut-être poser sa question rapidement et obtenir une réponse rapide du ministre.

M. Carter: Je vous remercie, monsieur l'Orateur. Ma question s'adresse au ministre des Pêches et se rapporte à la motion que j'ai présentée en vertu de l'article 43 du Règlement concernant le contingentement des prises fixé par son ministère pour les pêcheurs qui exercent leur activité dans la baie de Plaisance et la baie Sainte-Marie à Terre-Neuve. Comme les pêcheurs ont présenté des instances au ministre où ils manifestaient leur crainte que le contingentement n'épuise éventuellement les ressources, le ministre fera-t-il effectuer une enquête scientifique pour déterminer la taille des stocks de harengs dans ces baies? Jusqu'à ce que ces renseignements soient disponibles, le ministre pourrait-il également imposer des lignes de fermeture à titre de mesure de conservation?

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches): Monsieur l'Orateur, des enquêtes scientifiques sont déjà en cours. Dans l'immédiat, nous n'imposerons pas de lignes de fermeture vu que le comité local de gestion du hareng où les pêcheurs étaient représentés, s'y est opposé.

M. Carter: Le ministre dirait-il à la Chambre si le contingentement auquel s'opposent les pêcheurs s'appuie sur des données scientifiques ou si le ministère des Pêches l'a fixé au petit bonheur pour ainsi dire?

M. Davis: Monsieur l'Orateur, je suis persuadé que le comité et les scientifiques qui l'ont appuyé ont essayé d'être aussi réalistes que possible.